ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande Propriété améliorée de valeur du Sixième District,

Formant le coin des rues Lyon et Annonciation (Ilet borné par les rues Upperline et Tchoupitoulas) terrain mesurant 100'x117' 6".

Americas Brewing Company vs Charles Townsend et Enfants Mineurs de Mme Charles Townsend, décédée.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 92,369 — En vertu d'un writ de saisie et vent à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 mars 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos Trois, Quatre, Cinq et Six, dans le carré No 121, borné par les rues Lyon, Upperline, Annonciation et Tchoupitoulas, sur un plan daté du 22 septembre 1904, signé par L. Daney, ingénieur civil et voyer, annexé à un acte pardevant F. J. Dreyfous, notaire, le 19 octobre 1904, d'après lequel plan lesdits terrains sont contigus les uns aux autres et mesurent ensemble cent pieds de façade rue Lyon sur cent dix-sept pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No 6 forme le coin des rues Lyon et Annonciation.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0|0 du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Sullivan & Laundry, avocats pour la demandresse.
18 fév—18 25—mars 4 11 18 23 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Quatrième District.

Portant les Nos Municipaux 3351, 3353, 3355 et 3357 avenue Jackson, entre les rues S. Prieur et g Johnson.

Tentonia Loan and Building Company vs Adrian M. Finney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans — No 92,342 — En vertu d'un ordre de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 mars 1910, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, etc., située dans le Quatrième District de cette ville, carré No 433 borné par les rues Sud Johnson, Melpomène, Sud Prieur et Jackson, ladite portion de terre commence à une distance de quarante pieds du coin des rues Sud Johnson et Jackson, et mesure soixante pieds de façade rue Jackson sur une profondeur de soixante [illegible] entre lignes égales et parallèles, et se [illegible] des arrière parties des terrains désignés par les lettres G et H, sur un plan fait [illegible] C. Uncas Lewis député ingénieur de la [illegible] daté de février 1903, dont une copie est [illegible] à un acte pardevant J. Z. Spearing, [illegible] le 19 juillet 1906.

[illegible] dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant [illegible] un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au [illegible] de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
[illegible] & Kernan, avocats de la demanderesse.
18 fév—18 19 25—mars 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente du Shérif du Tug à Vapeur "Eva" et de 2 Barges.

Johnston Armstrong vs Pelican Pressed Brick Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 92,038 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 mars 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1er. Le Tug à vapeur "Eva" mouillé dans le Nouveau Bassin, près du Pont Magnolia.

2me. Les Barges Pelican No 1 et No 2 mouillées dans le Nouveau Bassin, près Bienville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Johnston Armstrong, avocat.
12 fév—12 18 25—mars 4 11 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant le No municipal 4219 rue Magnolia, entre les rues Milan et Berlin (Ilet borné par la rue Clara).

Veuve J. P. Carrere vs Thomas Kellogg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 91,711. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, l'ilet No 638, compris entre les rues Berlin, Clara, Milan et Arcadia, maintenant Magnolia, de cette ville, désignés comme lots Nos 23 et 24, et mesurant chacun trente-cinq pieds de face à la rue Arcadia, maintenant rue Magnolia, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles Louque, avocat pour la demanderesse.
21 jan—21 22 28—fév 4 11 18 23 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District

Portant les Nos Municipaux 2623 et 2625 rue Chartres, entre la rue Port et l'avenue Lafayette.

[Ilet borné par la rue Royale].

French Market Homestead Association vs Joseph A. Schindler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 92,207—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 mars 1910, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient ou en fait partie, situé dans la banlieue Washington. Troisième District de cette ville, carré No 4 maintenant carré No 147, qui est borné par les rues Chartres, Port, Royale et l'avenue Lafayette, ayant trente-six pieds, six pouces de façade rue de Chartres sur cent pieds de profondeur; ledit terrain est le plus près de la rue Port, et est une moitié d'une portion de terre ayant soixante-douze pieds, six pouces de façade rue de Chartres, et se compose de deux terrains Nos six et sept, ayant chacun une façade de vingt-neuf pieds et de la moitié du terrain No cinq ayant une façade de quatorze pieds, six pouces; lesdits terrains figurent sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, le 9 février 1835

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. J. Peters, avocat pour la demanderesse.
4 fév—4 11 18 25—mars 4 10

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée et attrayante du Premier District, rue Génois,

Entre la rue Canal et l'Avenue Cleveland, (Ilet borné par la rue Télémaque)

Crescent City Building Homestead Association vs Wm Gowland, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 92,093—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 mars 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque façon y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Génois, Canal, Cleveland et Télémaque, et mesurant trente-cinq pieds de face à la rue Génois sur cent dix pieds de profondeur, entre lignes parallèles, étant une partie du lot No 7 et le tout du lot No 8; ledit ilet étant désigné sur un assessement des rolls de la ville de la Nouvelle-Orléans comme No 709, et est enregistré dans le bureau des aliénations, livre 212, folio 572 et inscrit au Bureau des Hypothèques dans le livre 878, folio 290.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0|0 du prix de la vente.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
C. C. Friedrichs, avocat pour la demanderesse.
28 jan—28—fév 4 11 18 25—mars 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Sixième District.

Formant le coin de l'avenue Louisiana et de la rue Freret.

Dans l'Ilet borné par les rues Howard et Delachaise.

Frank Christina vs Mme Theresa Cusimano et Rocco Cusimano et Salvadore Cantioti.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 88,193—En vertu d'un writ de fieri facias en faveur de Louis Spiro et contre Salvadore Cantioti et Rocco Cusimano, à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 mars 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux terrains No 16 et 17, dans l'ilet 592 borné par les rues Howard, Freret, Delachaise et l'avenue de la Louisiane, dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent, lesquels terrains mesurent chacun trente pieds de face sur l'avenue de la Louisiane, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds; le lot dix-sept formant le coin de l'avenue de la Louisiane et de la rue Freret.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
B. R. Forman et Jos. Lautenschlaeger, avocats du demandeur en exécution.
4 fév—4 11 18 25—mars 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District,

Portant le No municipal 638 rue S. Tonti, entre les rues Gravier et Perdido.

Joseph S. Droust vs Louise Clifton, épouse de Louis M. Age.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans— No 91,070 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1910, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux certains terrains avec les bâtisses, etc., situés dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'ilet No 27 borné par les rues Perdido, Miro, Tonti et Gravier, désignés par les numéros 12 et 13, lesquels mesurent comme suit: No 12, vingt-sept pieds un pouce cinq lignes de face à la rue Tonti, et No 13, vingt-sept pieds un pouce quatre lignes de face à la rue Tonti, sur une profondeur, chacun, de cent cinquante-et-un pieds quatre pouces et une ligne.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. H. Ker, avocat pour le demandeur.

N. Bene: Celui qui a donné l'hypothèque ayant été mis en possession de l'avoir de son mari en vertu des articles du Code Civil 930, 931, 932, la susdite propriété sera offerte en vente sujette aux clauses desdits articles, et les acquéreurs sont ici mis sur leurs gardes.

23 jan—23 28—fév 4 5 11 18 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Mme Marguerite Cior, épouse de Jules Wangler, vs August Tomasini.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans —No 42 081—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Henry Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731, rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 1er mars 1910, à 11 heures A.M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, une machine à coudre etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions, comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. O. S. Livaudais, avocat pour la demanderesse.

18 fév—18 24—mars 1

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété améliorée de valeur dans le Septième District.

Portant le Numéro Municipal 1036 rue Dante, coin de la rue Zimple.

N. A. Morano vs E. P. Elliott.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 91,228 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 mars 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 117, borné par les rues Madison, maintenant Dante, Cambronne, Troisième, maintenant Zim, et Zimple, d'après un devis annexé à un acte d'achat de M. G. Boudousquié, passé pardevant E. Commagère, ancien notaire, le 5ème jour de mai 1890, mesurant d'après ledit devis cinquante-cinq pieds de face à la rue Madison, maintenant Dante, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles, et est composé du tout du lot No 10 et de la plus grande partie du lot No 9, contigu audit lot No 10, le lot No 10 formant le coin des rues Dante et Zimple.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats du demandeur.
29 jan—29—fév 4 11 18 25—mars 2 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Formant le coin des rues Valence et Colisée (Ilet borné par les rues Chestnut et Bordeaux).

New Orleans Brewing Company vs Mistress Félicie St-Pé.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 92,006 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 mars 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et tous ce qui y appartient ou en quelque sorte en fait partie, situé dans le Second District de cette ville, carré No 23 borné par les rues Decatur (ci devant Levée), Chartres, Ste-Anne et Madison, désigné par le No 101 sur un plan de D. E. Seghers, voyer, en date du 15 avril 1902, annexé à un acte de vente pardevant E. M. Stafford, daté du 10 décembre 1906 pour qu'on s'y réfère; ledit terrain commence à une distance de vingt pieds, six pouces du coin des rues Madison et Decatur, et mesurant d'après ledit plan, dix-neuf pieds, dix pouces et quatre lignes de façade rue Decatur, sur une première profondeur sur la ligne latérale du côté de la rue Ste-Anne, de quarante-deux pieds; de là sur une ligne oblique s'étendant vers la rue Ste-Anne de trois pieds; de là, vers une seconde profondeur s'étendant vers la rue de Chartres, de seize pieds, trois pouces; de là, vingt-deux pieds à l'arrière ligne s'étendant vers la rue Madison et soixante pieds, trois pouces de profondeur sur l'autre ligne latérale du côté de la rue Madison; les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant désignées par le No municipal 817 rue Decatur; ensemble avec l'usage d'une allée commune audit terrain désigné par le No 100 sur le susdit plan; laquelle susdite allée mesure d'après ledit plan quatre pieds sept pouces de façade rue Decatur sur quarante-deux pieds couverts ou quarante-quatre pieds de limite. Ladite allée commune est couverte par les bâtisses du terrain No 100 à une hauteur de huit pieds huit pouces du sol; il est entendu que la moitié de ladite allée mesurant deux pieds trois pouces et quatre lignes de façade rue Decatur sur quarante-quatre pieds de profondeur est vendue avec ledit terrain ci-dessus décrit

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
C. C. Fredrichs, avocat pour la demanderesse.
4 fév—4 5 11 18 25—mars 4 9 10

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE SHERIF

Sur les lieux No 1708 rue Bienville

Du droit d'occupation, aussi d'un vaste assortiment de beaux meubles de ménage de valeur et les accessoires, etc.

—AUSSI—

UN PIANO ET UN PHONOGRAPHE, ETC., ETC.

George A. Wagatha, Tuteur, vs. Mme A. H. Finnell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 91,797 — En vertu d'un writ de saisie provisoire à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et par consentement des parties, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le LUNDI, 21 février 1910, à 10:30 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Sur les lieux No 1708 rue Bienville:

1er. Le droit d'occupation desdits lieux No 1708 rue Bienville à partir de la date de la vente au 1er octobre 1910.

2nd. Tout le contenu desdits lieux, se composant de meubles de ménage, ce qui y appartient, installations, divers articles, etc., selon un inventaire enregistré. Aussi un piano et un phonographe, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
W. S. Parkerson, avocat du demandeur.
17 fév—17 au 21 incl

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une jolie Propriété substantielle de valeur du Premier District,

Portant le No municipal 701 avenue Howard, entre l'avenue St-Charles et la rue Carondelet, en face du Cercle Lee.

Richard M. Tebault vs William G. Tebault.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 91,446 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 février 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par la Promenade Triton (maintenant l'avenue Delord ou Howard), Cercle Tivoli (maintenant Cercle Lee), l'avenue St-Charles et les rues St-Joseph et Carondelet, désignés par les lettres E, F et G sur un plan de Arthur de Armas, voyer, daté du 2 février 1871, et déposé en l'étude de G. Le Gardeur, notaire. Le lot E mesure quatorze pieds quatre pouces et trois lignes au Cercle Tivoli, maintenant Cercle Lee, cinquante pieds huit pouces de face à l'avenue Delord ou Howard, cinquante pieds sur la ligne de côté le divisant du lot D, et soixante-cinq pieds huit pouces et quatre lignes sur la ligne de côté le divisant du lot F, le lot F est contigu au lot ci-dessus, mesurant vingt-cinq pieds de face au Cercle Tivoli ou Cercle Lee, quatre-vingt-trois pieds quatre pouces et trois lignes sur la ligne de côté le divisant du lot G, et trente-cinq pieds quatre pouces et trois lignes sur la ligne du fond; le lot G est contigu au lot ci-dessus, mesurant vingt-cinq pieds de face au Cercle Tivoli ou Cercle Lee, quatre-vingt trois pieds quatre pouces et trois lignes sur la ligne le divisant du lot F, et cent un pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté, et trente-deux pieds sur la ligne du fond; lesdits lots E, F et G sont composés d'une portion du lot un et sont représentés par et compris dans le lot A du plan de Louis R. Pilié, assistant voyer de ville, daté Nouvelle-Orléans, le 22 mars 1884, annexé à un acte pardevant Walter D. Denégre ancien notaire en cette ville, le 1er juin 1889.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Félix J. Dreyfous, avocat pour le demandeur.
22 jan—22 28—fév 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Wm H. Byrnes, Administrateur de la succession de E. Conery, Sr., Thos J. Kernan, (Subrogé) vs Andrew W. Smythe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 75,941—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 24 février 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre désigné comme suit:

Section 24, township 12, Range Sud 11 Est dans le District de Terre Sud-Est de la Louisiane contenant cent trente-six et douze centièmes d'acres, plus ou moins.

Sujet à n'importe quels droits légaux que Charles G. W. Talen peut avoir en et à la propriété ci-dessus.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
21 jan—21 28—fév—4 11 18 23 24

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge,

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

—:o:—

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N.J.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.